

LA LETTRE ÉCO

N°318 - samedi 12 janvier 2019

LE SOMMAIRE

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau financier de la semaine
- Attentisme complet sur les marchés
- La pierre, toujours la pierre
- Des taux de crédits toujours historiquement bas
- Les Européens mettent de l'argent de côté

C'EST DÉJÀ HIER

- Les ménages français ne voient pas la vie en rose
- L'endettement sans fin
- Poursuite à petite vitesse de la baisse du chômage
- L'industrie en souffrance en France

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- Pourquoi les taux d'intérêt n'augmentent pas ?
- L'Europe à la recherche de la convergence
- La consommation est morte, vive la consommation

LE COIN DES TENDANCES

- Que feras-tu quand tu seras grand ?
- Gouverner la France n'a jamais été une sinécure

LE COIN DES GRAPHIQUES

- Pas tous égaux devant la cataracte

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 11 janvier 2019	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2018
CAC 40	4 781,34	+0,91 %	4 678,74
Dow Jones	23 995,95	+2,40 %	23 097,67
Nasdaq	6 971,48	+3,45 %	6 583,49
Dax Allemand	10 887,46	+1,11 %	10 558,96
Footsie	6 918,18	+1,18 %	6 733,97
Euro Stoxx 50	3 070,04	+0,93 %	2 986,53
Nikkei 225	20 359,70	+4,08 %	20 014,77
Taux de l'OAT France à 10 ans (18heures)	0,661 %	-0,038 pt	0,708 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,180 %	-0,026 pt	0,238 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,694 %	+0,044 pt	2,741 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,1478	+0,74 %	1,1447
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 289,150	+0,37 %	1 279,100
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	60,395	+5,11 %	52,973

ATTENTISME COMPLET SUR LES MARCHES

Du fait des craintes sur l'évolution de l'économie mondiale, les 4800 points du CAC 40 atteints dans le cours de la semaine n'ont pas eu être tenus vendredi. Néanmoins, l'indice parisien a augmenté de 0,91 % sur l'ensemble de la semaine.

Les projections de croissance de Pékin pour 2019 confirmant l'idée d'un ralentissement économique ont été mal perçues par les investisseurs. Selon l'agence Reuters, les autorités gouvernementales chinoises s'attendent à un tassement du rythme de la croissance dans une fourchette de 6% à 6,5% cette année, contre « environ » 6,5% estimé pour 2018. Ce ralentissement s'ajoute aux autres incertitudes qui minent les marchés depuis plusieurs semaines : tensions commerciales sino-américaines, endettement croissant, augmentation des taux, Brexit, etc. Il faut également ajouter les conséquences du Shutdown aux Etats-Unis, le plus long de l'histoire américaine. Du fait de l'absence d'accord sur le budget entre le Président et la majorité démocrate de la Chambre des Représentants, plus précisément l'éventuelle construction d'un mur entre les Etats-Unis et le Mexique, une partie des administrations américaines ne peuvent plus fonctionner faute de moyens. Les Shutdown se multiplient et ont tendance à être de plus en plus longs. Tous les Présidents depuis Ronald Reagan ont connu cette situation. Ainsi, en 1981, ce dernier était en bute à l'hostilité de la Chambre des représentants à majorité démocrate qui souhaitait diminuer les dépenses. Ce shutdown dura alors trois jours. Le Président Reagan en connut sept autres dont la durée ne dépassa pas quelques jours.

Le président George H. W. Bush a été également confronté à un Shutdown. Il avait décidé de refuser tout budget n'incluant pas une baisse du déficit.

Le Président Bill Clinton connut deux Shutdown dont un de 21 jours, le plus long jusqu'à 2019. En 2013, Barack Obama dut également faire face à un blocage budgétaire durant 13 jours du fait de l'opposition de la Chambre basse au projet de l'Obamacare. Selon l'agence de notation S&P, cet épisode aura grevé la croissance américaine au quatrième trimestre de 0,6%, soit 24 milliards de dollars ou 1,5 milliards par jour de perdus. Avant l'exercice en cours, le Président Donald Trump avait déjà dû gérer deux Shutdown.

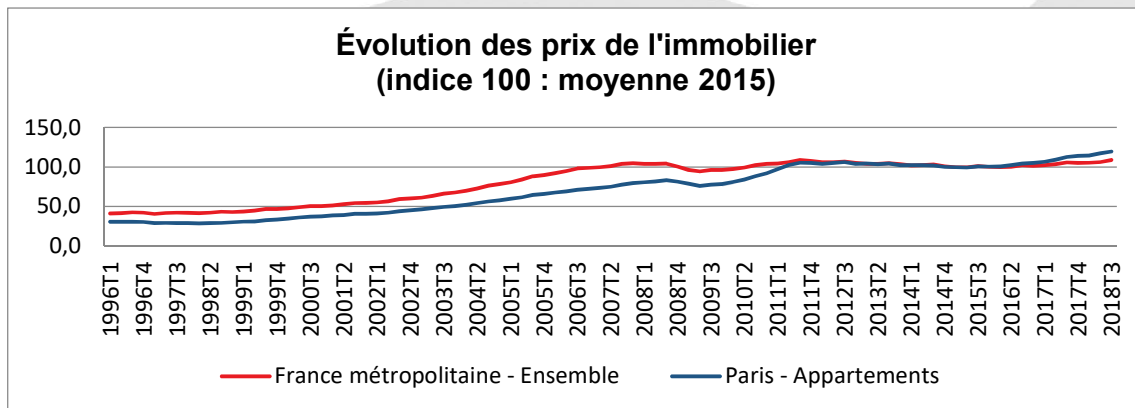
LA PIERRE, TOUJOURS LA PIERRE

Malgré une baisse du nombre de transactions et un ralentissement sur le marché de la construction, les prix de l'immobilier poursuivent leur progression. Ainsi, au troisième trimestre 2018, selon l'INSEE, les prix des logements anciens en France (hors Mayotte) ont augmenté de 1 % par rapport au trimestre précédent (données provisoires corrigées des variations saisonnières), après +0,5 %. Sur un an, la hausse des prix est stable à +2,9 %. Comme observé depuis fin 2016, la hausse est principalement tirée par les prix des appartements : +3,3 % en un an, contre +2,6 % pour les maisons.

Au troisième trimestre 2018, les prix des logements anciens en Île-de-France augmentent de nouveau : +1,0 % par rapport au trimestre précédent, après +1,1 %. Sur un an, les prix augmentent à un rythme un peu moins soutenu que précédemment, +3,5 %, après +4,1 %. La hausse des prix des appartements se poursuit, avec un léger ralentissement : +4,2 % sur un an (+6,2 % pour les appartements parisiens), après +4,9 %. Les prix des maisons franciliennes, dont la hausse est de moins forte ampleur, ralentissent également un peu : +2,0 % sur un an contre +2,5 % le trimestre précédent. En province, au troisième trimestre 2018, les prix

des logements anciens augmentent de 1,0 % par rapport au deuxième trimestre 2018. Sur un an, les prix s'accroissent de +2,7 %, après +2,3 % et 2,4 %. La hausse annuelle est similaire pour les maisons (+2,7 %) et pour les appartements (+2,6 %). La hausse des prix en province est moins soutenue (+2,2 %) que celle observée pour l'ensemble de l'Île-de-France (+3,5 %). Dans cette région, c'est toujours Paris qui porte l'essentielle de l'augmentation.

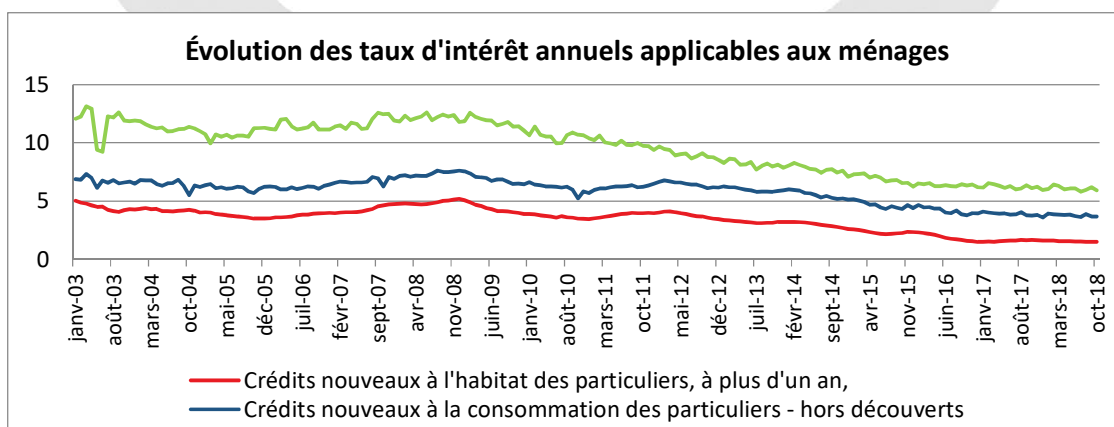
L'immobilier bénéficie toujours d'un contexte porteur lié aux faibles taux d'intérêt. Par ailleurs, la demande excède l'offre surtout au sein des grandes agglomérations, ce qui contribue à la poursuite de la progression.



Source : INSEE

DES TAUX DE CREDITS TOUJOURS HISTORIQUEMENT BAS

Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits à l'habitat (à long terme et à taux fixe) diminue à nouveau (1,50 % en novembre 2018, après 1,51 % en octobre) et retrouve son niveau historique le plus bas atteint en fin d'année 2016. Le taux de croissance annuel des crédits aux particuliers se maintient à un niveau élevé à +6,1 %. Cette dynamique est portée principalement par la croissance soutenue des crédits à l'habitat (+5,9 % en octobre et novembre 2018). L'encours de ces crédits s'élevait, au mois de novembre dernier, à 1 003 milliards d'euros. Celui des crédits à la consommation est de 178 milliards d'euros en hausse de 6,4 % en novembre.



Source : Banque de France

LES EUROPEENS METTENT DE L'ARGENT DE COTE

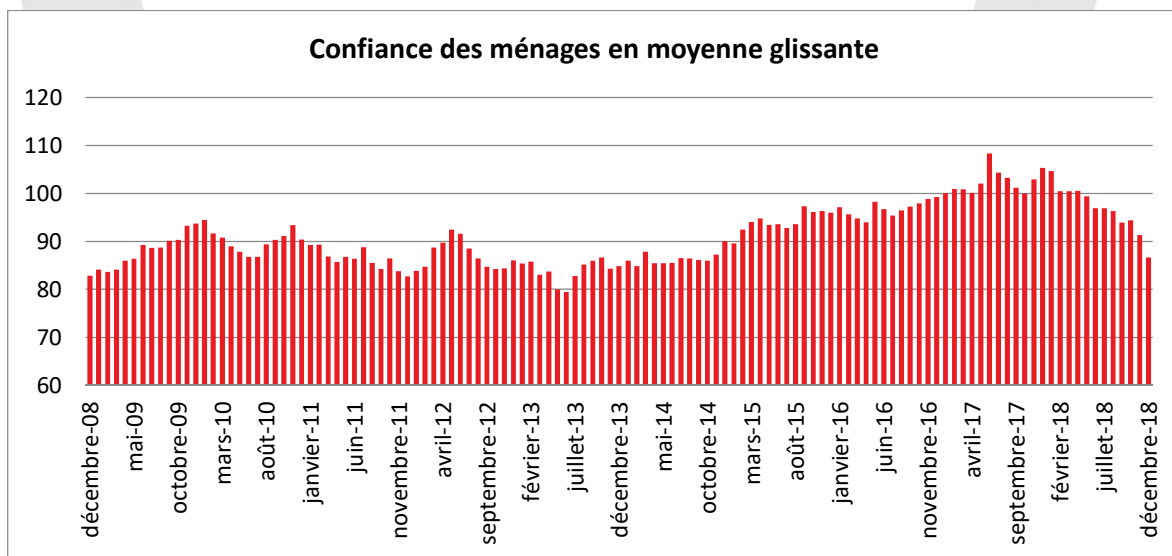
Au cours du troisième trimestre 2018, les ménages de l'Union européenne ont accru leur effort d'épargne au détriment de la consommation. Leur taux d'investissement reste, en revanche, stable. En effet, selon Eurostat, au troisième trimestre 2018, le taux d'épargne des ménages a été de 12,3 % dans la zone euro, contre 12,1 % au deuxième trimestre 2018.

Le taux d'investissement des ménages quant à lui a été de 9,1 % au troisième trimestre 2018 dans la zone euro, stable par rapport au trimestre précédent

C'EST DÉJÀ HIER

LES MENAGES FRANÇAIS NE VOIENT PAS LA VIE EN ROSE

Au mois de décembre, sans surprise, la confiance des ménages dans la situation économique a poursuivi sa baisse. La proximité des fêtes de fin d'année n'a pas changé la donne. L'indicateur de l'INSEE synthétisant le moral des ménages a perdu 4 points et a atteint 87, son plus bas niveau depuis novembre 2014. Il est au-dessous de sa moyenne de longue période (100). La crise des gilets jaunes explique, en partie, ce nouveau recul. La détérioration du climat économique et social influe sur le moral des ménages français. De ce fait, il n'est pas étonnant que la proportion de ménages estimant qu'il est opportun de faire des achats importants diminue de 15 points et atteint son plus bas niveau depuis juin 2013. Les difficultés d'accès aux centres commerciaux et aux centres-villes ont contraint les ménages à reporter certains de leurs achats.



Source : INSEE

Dégradation attendue de la situation financière des ménages

L'indice des ménages mesurant leur opinion sur leur situation financière passée diminue de 5 points et reste inférieur à sa moyenne. De même, le solde d'opinion des ménages quant à leur situation financière future recule de 3 points et demeure inférieur à sa moyenne de longue période.

Pas d'espoir réel en ce qui concerne le niveau de vie

Le débat actuel suscité par le mouvement des gilets jaunes ne pouvait que se traduire par une diminution de la proportion des ménages qui considèrent que leur niveau de vie passé s'est amélioré au cours des douze derniers mois. Le solde correspondant perd 8 points, restant nettement au-dessous de sa moyenne de longue période. Le solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France reste stable mais se situe toujours au-dessous de sa moyenne.

Inflation, une baisse attendue

Avec la baisse du prix des pétroles, les ménages anticipent un ralentissement de l'inflation. En décembre, les ménages estimant que les prix vont augmenter au cours des douze prochains mois sont bien moins nombreux que le mois précédent.

Le temps n'est plus à l'épargne pour les ménages

Même si le taux d'épargne reste très élevé, l'enquête de l'INSEE souligne qu'en décembre, l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne diminue fortement. Le solde correspondant à la capacité d'épargne actuelle perd 5 points et celui correspondant à la capacité d'épargne future en perd 7. Ces deux soldes sont au-dessous de leur moyenne de longue période. La part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner diminue aussi très fortement : le solde correspondant perd 9 points et demeure au-dessous de sa moyenne de longue période. Cette diminution témoigne d'un manque de confiance en l'avenir et le refus de s'engager sur longue période.

Chômage, une montée des craintes

Les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent à nouveau en décembre : le solde correspondant gagne 3 points (après 21 points en novembre). Il demeure néanmoins légèrement au-dessous de sa moyenne de longue période.

L'ENDETTEMENT SANS FIN

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, selon le Fonds monétaire international (FMI), jamais le niveau d'endettement n'avait été aussi élevé. La dette globale (publique et privée) des 190 pays membres de l'organisation internationale a atteint la somme de 184 000 milliards de dollars, soit 225 % de leur PIB cumulé.

En moyenne, la dette mondiale dépasse maintenant 86 000 dollars par habitant, soit plus de deux fois et demi le revenu moyen par habitant.

Le secteur privé est le principal contributeur à la hausse de l'endettement. En effet, sa dette a triplé depuis 1950. La dette est concentrée sur les trois premières économies mondiales, les États-Unis, la Chine et le Japon. Ils représentent plus de la moitié de la dette mondiale. Ces dernières années, ce sont les pays occidentaux qui ont contribué à la progression de la dette mondiale même si la Chine a, elle aussi, recouru fortement à l'endettement tant pour financer ses investissements que pour maintenir à un haut niveau sa croissance.

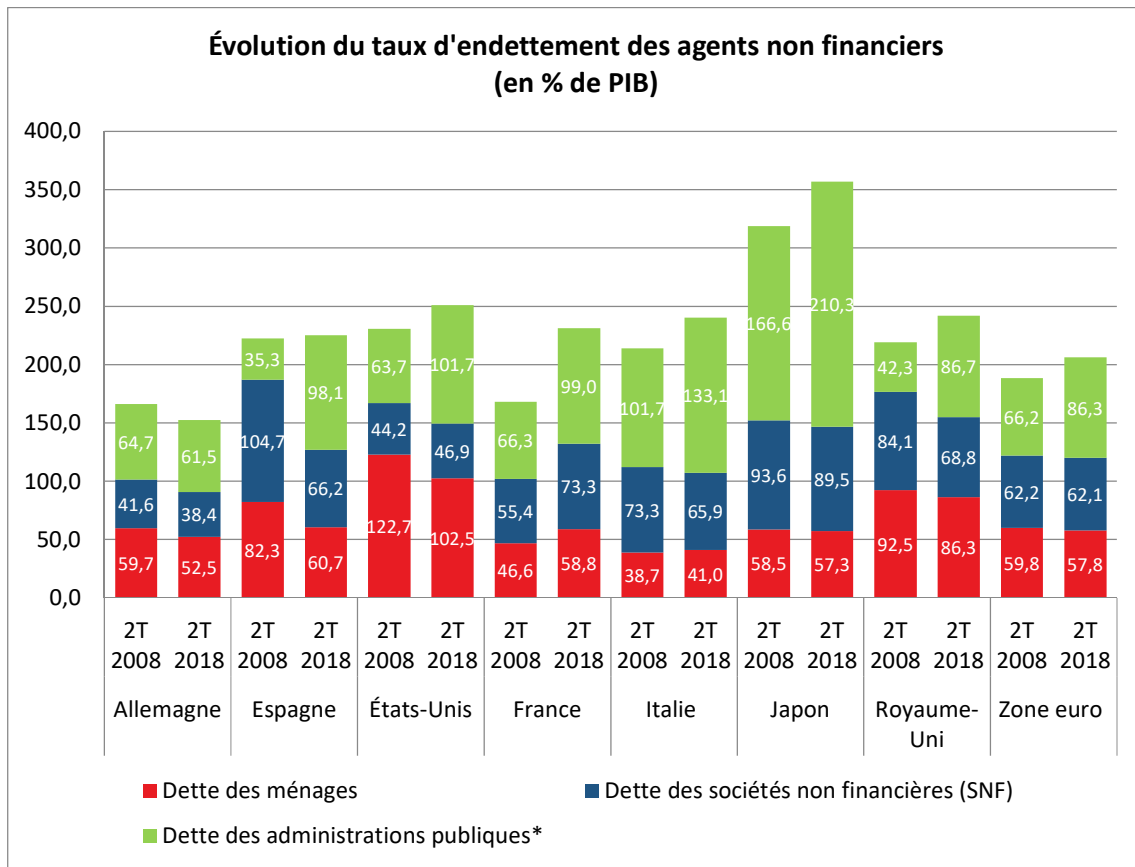
Le FMI a souligné que l'endettement des pays à faible revenu a atteint des niveaux proches de ceux observés quand ces pays demandaient un allègement de leur dette auprès des institutions internationales.

L'institution a également fait remarquer que les perspectives de désendettement restent incertaines dans un contexte de resserrement des conditions financières dans de nombreux pays, avec notamment la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Le niveau d'endettement devient problématique à partir du moment où la croissance est insuffisante pour permettre son remboursement et quand les épargnants refusent de prêter. Du fait de la montée de la dette dans tous les pays, la possibilité de sauter du train pour en prendre un autre, moins risqué, est difficile. Ces dernières années, par aversion aux risques, les épargnants ont privilégié les placements en obligations d'État et d'entreprise, ce qui a contribué à la baisse des taux. Les banques centrales ont été l'autre grand acteur de l'endettement à travers la mise en œuvre des politiques monétaires non conventionnelles. L'arrêt des rachats d'obligation et la réduction des bilans des banques centrales pourraient-ils provoquer des tensions sur le marché des dettes ? L'augmentation de la taille des bilans des banques centrales a été très rapide, ces dix dernières années facilitant le financement global des États. Les premières émissions réalisées de titres publics au sein de l'Union européenne ne démontrent l'existence d'aucune difficulté pour placer des obligations publiques.

Le taux d'épargne demeure élevé, aidé en cela par le vieillissement de la population. De ce fait, le risque de tension sur le financement des dettes est avant tout lié à celui d'une forte récession ou d'une crise politique ou sociale au sein d'un des grands pays de l'économie mondiale.

La progression de l'endettement est le produit de besoins de financement croissant de la part de tous les agents économique ces vingt dernières années. A partir du moment où la croissance s'est étiolée. L'endettement croissant accompagne le déclin des gains de productivité. L'économie mondiale a besoin d'une croissance de plus de 3 %. Or les gains de productivité tendent vers 1 %. L'augmentation des dépenses sociales liées notamment au vieillissement qui concerne tant les pays avancés que les pays émergents sont également à l'origine de la hausse de la dette publique. Ce phénomène devant se poursuivre jusqu'en 2060 sera une source de tensions financières en cas d'absence de rebond de la croissance.



Source : Banque de France

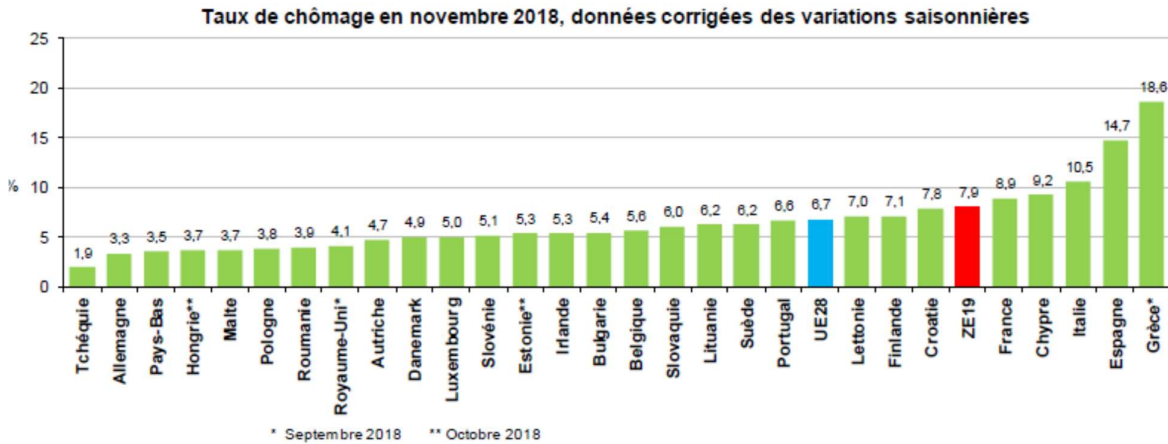
POURSUITE A PETITE VITESSE DE LA BAISSSE DU CHOMAGE

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 7,9 % en novembre, en baisse par rapport au taux de 8,0 % d'octobre 2018 et au taux de 8,7 % de novembre 2017. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis octobre 2008. Dans l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 6,7 % en novembre, stable par rapport à octobre 2018 et en baisse par rapport au taux de 7,3 % de novembre 2017. Il s'agit du plus faible taux enregistré dans l'Union depuis le début de la série mensuelle sur le chômage en janvier 2000.

Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2018 ont été enregistrés en Tchéquie (1,9 %), en Allemagne (3,3 %) et aux Pays-Bas (3,5 %). Les taux de chômage les plus élevés ont quant à eux été relevés en Grèce (18,6 % en septembre 2018) et en Espagne (14,7 %). La France, avec un taux de 8,9 %, arrive en cinquième position parmi les pays ayant le plus fort taux de chômage. Les pays se situant au-dessus de la moyenne de la zone euro sont tous des pays latins quand ceux ayant un très faible taux de chômage se situent au Nord et à l'Est (à l'exception de la Finlande et de la Lettonie).

Sur un an, le taux de chômage a baissé dans tous les États membres, à l'exception de l'Estonie où il est resté stable. Les baisses les plus marquées ont été observées en Croatie (de 10,0 % à 7,8 %), en Grèce (de 20,8 % à 18,6 % entre septembre 2017 et

septembre 2018) et en Espagne (de 16,5 % à 14,7 %). En novembre 2018, le taux de chômage aux États-Unis s'est établi à 3,7 %, stable par rapport à octobre 2018 et en baisse par rapport au taux de 4,1 % de novembre 2017.



Source : Eurostat

L'INDUSTRIE EN SOUFFRANCE EN FRANCE

Après une amélioration entre mi-2017 et mi-2018, l'industrie française enregistre depuis des mauvais résultats. Ainsi, au mois de novembre, la production dans l'industrie manufacturière a diminué de 1,4% comme dans l'ensemble de l'industrie (-1,3 %). Au cours des trois derniers mois, la production baisse dans l'industrie manufacturière (-1,0 %) comme dans l'ensemble de l'industrie (-0,9 %).

Par rapport aux trois mois précédents, la production recule nettement dans les matériels de transport (-3,1 %). Elle diminue dans les « autres industries » (-0,5 %), dans les industries agroalimentaires (-0,8 %), dans les biens d'équipement (-0,7 %) et dans les industries extractives, énergie, eau (-0,4 %). Elle se replie nettement dans la cokéfaction et raffinage (-3,9 %).

Sur un an, le recul est de 1,4 % pour l'industrie manufacturière et de 1,2 % pour l'ensemble de l'industrie. Les baisses les plus importantes ont été constatés dans les industries agroalimentaires (-2,4 %), dans les matériels de transport (-1,1 %) et dans la cokéfaction et raffinage (-4,7 %).

LE COIN DE LA CONJONCTURE

POURQUOI LES TAUX D'INTERET N'AUGMENTENT PAS ?

En 2018, contrairement aux prévisions, le taux d'intérêt à 10 ans pour les obligations d'État a baissé en France. Il était de 0,8 % au 31 décembre 2017 et de 0,7 % le même jour en 2018. Les analystes avaient prévu au minimum un taux de 1 %.

Depuis le début de 2018, les sorties de capitaux obligataires depuis la zone euro sont très importantes. Ces sorties sont liées au différentiel de rentabilité entre l'Europe et les États-Unis. Ils s'expliquent également par la remontée du risque systémique depuis l'arrivée au pouvoir en Italie du gouvernement constitué de La Ligue et de 5 Etoiles.

Ces sorties importantes auraient dû conduire à une hausse des taux d'intérêt à long terme de la zone euro, pour l'ensemble des Etats membres. Or cette hausse a été très faible, voire nulle, pour l'Allemagne et la France.

Comment expliquer que les taux d'intérêt à long terme de la zone euro n'aient pas augmenté davantage malgré les sorties de capitaux en obligations ? Pour le moment, la hausse de l'aversion pour le risque amène les investisseurs des pays périphériques vers les pays du cœur, la France et l'Allemagne. En outre, les investisseurs non-résidents de la zone euro ont été remplacés par ceux de la zone euro qui ont arbitré en défaveur des actions. Le départ des étrangers a donc eu peu d'effet sur les taux mais a accéléré la baisse des cours des actions.

Pour le moment, les entreprises peuvent s'endetter à des taux très bas auprès des banques, ce qu'elles font par ailleurs. Le niveau d'endettement des entreprises est au plus haut, en particulier en France. L'aggravation de l'aversion aux risques permet de limiter la hausse des taux d'intérêt. Elle n'est pas en soi une bonne nouvelle car elle s'effectue au détriment des entreprises qui pourraient à terme avoir plus de difficultés pour accéder à des ressources financières sur les marchés.

L'EUROPE A LA RECHERCHE DE LA CONVERGENCE

A quelques mois des élections du Parlement européen, le Président de la République a profité de ses vœux à la Nation pour indiquer qu'il ferait des propositions dans le but de relancer l'Union européenne.

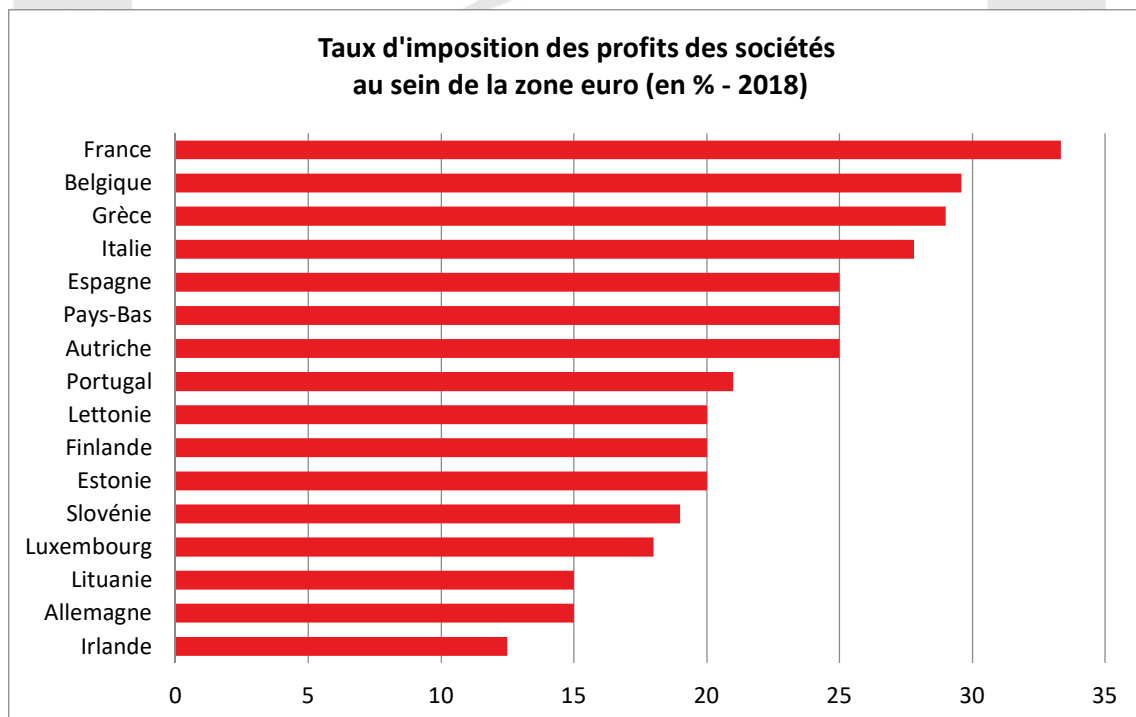
Nombre de pays de la zone euro sont confrontés à des problèmes spécifiques ne les incitant pas à avoir une vision ou une stratégie européenne. Le Gouvernement allemand doit faire face à une contestation au sein même de sa majorité au sujet de sa politique d'immigration et de sécurité. Le débat européen porte aujourd'hui sur l'intégration des réfugiés, l'avenir de l'industrie, ou encore l'énergie. Aucun parti politique ne met en avant la construction européenne.

En Italie, les sujets dominants sont l'immigration et le pouvoir d'achat. Ce dernier point est au cœur des problèmes auxquels est confrontée la France depuis le mois de

novembre dernier. Le Gouvernement espagnol doit réagir à la montée des parties d'extrême droite et à la crise catalane. Les pays d'Europe de l'Est sont également mobilisés par la question de l'immigration et par la menace russe.

Les agendas des pays de la zone euro étant essentiellement domestiques, la probabilité d'obtenir des avancées concernant les institutions européennes, la coordination des politiques fiscales, ou encore la mise en place de mécanismes de solidarité entre les pays, est faible. Bien au contraire, la mise en place de politiques anti-coopératives menant à une hétérogénéité croissante entre les pays de la zone euro est aujourd'hui la règle. Le difficile avènement d'une taxe applicable aux GAFAs et le statu quo en matière de rapprochement de la fiscalité des entreprises et des cotisations sociales prouvent le peu d'engouement actuel des dirigeants pour relancer le processus de construction européenne. Le taux des cotisations sociales varie du simple au double entre la France et l'Allemagne. Il en est de même entre la France et l'Irlande en matière d'impôt sur les sociétés. Cette concurrence fiscale a également abouti à une forte diminution du taux de cet impôt au sein de l'Union européenne qui est passé, en moyenne, de 36 à 24 % de 1995 à 2018.

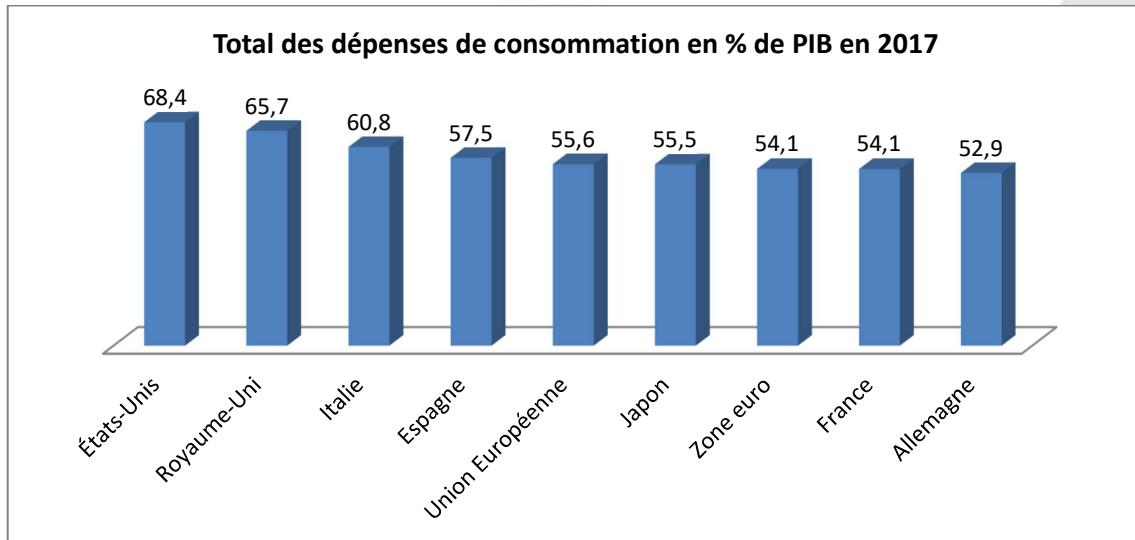
Cette montée de l'égoïsme des nations européennes peut déboucher sur un ralentissement de la croissance et une progression des difficultés budgétaires pour certains Etats. Par ailleurs, la divergence des niveaux de vie est une source de tension. Ainsi, le PIB par habitant italien est inférieur en 2018 à son niveau de 1999. L'écart de niveau entre l'Italie et l'Allemagne est aujourd'hui de 30 % contre 18 % en 1999. Si en 2003, le niveau de vie était en France équivalent à celui de l'Allemagne en 2003, il est en 2018 de 13 % inférieur.



Source : OCDE

LA CONSOMMATION EST MORTE, VIVE LA CONSOMMATION,

Tous les dix ans, il est de bon ton d'affirmer que la consommation est morte afin qu'elle puisse mieux ressusciter de ses cendres. Ces dernières années, la consommation qui représente plus de 50 % du PIB des pays avancés a été mise au banc des accusés en raison de sa mauvaise empreinte écologique. Consommer, c'est émettre des gaz à effet de serre, c'est polluer, gaspiller de l'énergie et des matières premières. Consommer rendrait malheureux. Soyons frugal, recyclons, achetons d'occasion ou mieux louons, achetons local : tels sont les préceptes de la nouvelle consommation.



Source : OCDE

Les adversaires du capitalisme avancent l'idée que nous devons tourner la page de l'ultra-consommation qui règne sans partage depuis les années 60. Pour autant, la mondialisation et la digitalisation, associées à l'exigence du développement durable, nous font entrer dans l'ère de l'omni-consommation.

La consommation obéit à des cycles. Après les Trente Glorieuses, la consommation s'était assagie au cours des années 70/90 avant de connaître un nouvel essor grâce à la baisse des coûts de production des biens manufacturés et au développement du crédit. L'arrivée d'un nouveau canal de distribution avec Internet a également accru la concurrence et la baisse des prix. La crise de 2008 a marqué une rupture. Elle a provoqué une forte hausse du chômage et une stagnation du pouvoir d'achat d'autant plus notoire que les règles d'accès au crédit à la consommation ont été durcies.

Les ménages des pays avancés se sont mis alors à plébisciter les sites d'achats et de reventes en ligne et les plateformes de location. Plusieurs d'études dont celles du CRÉDOC ont souligné que la forte croissance de l'achat de biens d'occasion était avant tout imputable à la contrainte financière. Faute de pouvoir d'achat, les ménages ont accepté d'acheter des biens d'occasion. Il est à souligner que la croissance des sites comme le Boncoin s'est ralentie dès l'amélioration de la situation économique en 2016.

Malgré tout, les tendances en cours avant crise se sont accentuées depuis. Ainsi, les frontières entre producteurs et consommateurs s'érodent. Ces derniers sont appelés à faire des tâches qui avant relevaient des producteurs, par exemple imprimer les billets d'avion. Mais surtout, les données du consommateur sont devenues des sources d'information pour le producteur. Ses goûts, ses déplacements, ses intérêts sont scrutés, récupérés afin d'alimenter des algorithmes permettant de concevoir et d'améliorer des produits ou des services. Par ailleurs, le consommateur peut se muer à tout moment en producteur en louant son domicile, en vendant des heures de bricolage, en louant sa perceuse ou sa voiture. Les jeunes, au lycée, font du business avec leurs vêtements ou leurs cadeaux en ayant recours aux sites de revente. L'attachement aux biens diminue. L'utilisation prime sur la possession. C'est la nouvelle phase de la consommation. Ce n'est pas sa mort mais au contraire un nouveau développement. Ce passage d'une société secondaire à une société tertiaire est également révélateur de la capacité d'adaptation de l'économie. Aujourd'hui, les services priment sur l'acquisition de biens. Cette transformation a deux avantages, celui de s'adapter aux besoins des clients et de leur proposer les dernières évolutions technologiques. Par ailleurs, cela permet de fidéliser le client en ayant recours à la formule de l'abonnement. Microsoft, une société de production de logiciels est devenue en une dizaine d'années une société de vente de services. Les abonnements ont l'avantage de générer des ressources régulières. Au temps des logiciels physiques, les rentrées étaient centralisées au moment de la sortie des nouveautés. La multiplication des abonnements, des leasings, des remboursements d'emprunt a eu comme conséquence de réduire les revenus non aliénés. Cette situation a été durement ressentie par les ménages. Ils ont ressenti une perte de pouvoir d'achat, accentuée par le poids croissant du logement dans le budget familial.

Plusieurs enquêtes du CREDOC ont souligné que les ménages privilégiaient toujours l'achat de produits neufs. Le recours à l'occasion obéit plus à des contraintes de pouvoir d'achat qu'à un souhait de préserver la planète. Si l'attachement à l'objet est moindre aujourd'hui, en revanche, la soif du changement, de renouvellement reste importante. La multiplication des saisons chez les chaînes de vêtement, la succession rapide de modèles de smartphones en sont les meilleures preuves. La consommation n'est pas morte, loin de là, nous sommes entrés dans l'ère de l'omni-consommation.

LE COIN DES TENDANCES

QUE FERAS-TU QUAND TU SERAS GRAND ?

À l'antenne, « que souhaites tu faire quand tu seras grand ? », certains jeunes ont tendance à hausser les épaules, à regarder le plafond, à changer de pièce ou à dire « je ne sais pas ». D'autres ont des idées précises pas toujours en phase avec leurs capacités ou les souhaits plus ou moins secrets de leurs parents. Ce ressenti est assez conforme aux résultats d'une enquête récente du CRÉDOC (décembre 2018). Ainsi, seulement 57 % des jeunes avaient un projet professionnel au moment du choix de leur orientation, avec des taux équivalents chez les étudiants et diplômés de l'enseignement professionnel et du supérieur. Cette absence de vision se prolonge jusqu'au diplôme chez les élèves de l'enseignement professionnel. 61 % des titulaires de CAP/BEP et 61 % des bacheliers professionnels savaient quel métier ils souhaiteraient exercer au moment de l'obtention de leur diplôme. Aussi étrange que cela puisse paraître, les mauvais élèves, sont plus nombreux à avoir une idée de carrière professionnelle. Le fait qu'ils obtiennent des mauvais résultats les amène à se projeter au-delà de l'année scolaire ou du diplôme.

La passion comme critère de choix de son futur travail

Dans les critères de sélection, les jeunes mettent en avant le goût personnel pour un métier, un secteur (48 %), ou une discipline (41 %). Arrivent ensuite des critères plus pragmatiques comme les débouchés rapides, la sécurité et la facilité à trouver un emploi, l'argent ou encore la certitude de réussir.

Les hommes demeurent plus intéressés financièrement que les femmes. 27 % contre 14 % mettent en avant ce facteur. De même, ils veulent travailler plus rapidement que leurs consœurs (27 % contre 21 %). Les élèves de l'enseignement professionnel souhaitent également s'insérer le plus rapidement possible dans le marché du travail quand ce n'est pas l'objectif prioritaire des étudiants de l'enseignement supérieur.

Si les goûts et envies personnelles occupent une place importante, les jeunes sont également en prise avec d'autres contraintes et réalités dans leur orientation. 71 % des jeunes déclarent avoir écarté une orientation d'eux-mêmes, que ce soit en raison du coût des études, de leur durée, de l'éloignement géographique ou de leurs résultats scolaires.

Le fossé enseignement-monde du travail demeure

L'ouverture sur le monde du travail est assez limitée. Elle se cantonne aux réseaux des parents. Le fait d'avoir pu échanger avec des personnes en emploi est un facteur qui semble favoriser la possibilité d'avoir un métier en tête au moment de son orientation (70 % des jeunes qui avaient pu avoir de tels échanges).

Le stage de troisième dans le monde du travail est devenu un rendez-vous jugé utile pour une majorité des jeunes. 44 % des enfants dans le cursus général en ont profité.

Les stages dépendent avant tout des réseaux des parents, ce qui ne permet aux jeunes issus des milieux défavorisés d'accéder à des services gratifiants.

L'accompagnement plébiscité en matière d'orientation

Pour construire leur avenir professionnel, les jeunes s'estiment mal informés et insuffisamment accompagnés. Ils considèrent que l'orientation insiste trop sur le contenu des filières et des formations et pas assez sur les emplois (79 %).

Pour déterminer leur choix de carrière, les jeunes de 18 à 25 ans jugent nécessaire d'être bien informés sur les filières et leurs débouchés (point clef pour 50 % d'entre eux). Ils mettent également en avant la nécessité de bien se connaître pour « comprendre ses propres envies » (58 % d'entre eux).

Les parents jouent un rôle clef pour le choix de l'orientation. 80 % des jeunes ont évoqué avec eux cette question. Dans 52 % des cas, ces derniers ont été leurs principaux interlocuteurs. Plus les parents appartiennent à une catégorie sociale élevée et plus leur rôle est important dans le choix des études et de l'avenir professionnel. 62 % des enfants ayant des parents cadres dans le secteur privé se sont tournés principalement vers leurs parents pour discuter de leur orientation, contre 44 %, 50 % et 53 % pour les jeunes dont le parent référent est respectivement au foyer, ouvrier et employé.

55 % des jeunes ont répondu que les parents ont effectué des recherches en leur faveur afin de les aider dans leur orientation. Ce taux varie également selon la catégorie socioprofessionnelle des parents. Il est de 41 % pour les enfants de parents ouvriers ou agriculteurs, de 55 % chez les employés et de 64 % chez les cadres et professions intermédiaires.

Premier interlocuteur sur le sujet de l'orientation, l'entourage familial est logiquement celui qui dissuade le plus souvent les jeunes : 30 % ont été dissuadés par leur famille et 22 % par leurs enseignants.

Les parents ont un rôle d'orientation en amont à travers les choix des options, des filières d'éducation, des langues. 37 % des jeunes estiment que leurs parents les ont poussés à suivre une option. Les parents cadres sont plus prescripteurs que les parents ouvriers ou employés (43 % contre 35 % des enfants d'employés). De même, 47 % des enfants de cadres déclarent que leurs parents les ont poussés à suivre certaines voies ou filières, contre 40 % des enfants d'employés. En moyenne, ce sont 41 % des jeunes qui ont été influencés par leurs parents dans leur choix de filière ou de voie.

Le corps professoral est la deuxième source d'influence. 39 % des jeunes ont, en effet, discuté de leur orientation avec le personnel enseignant. C'est notamment vers leur professeur principal qu'ils se tournent (interlocuteur principal pour un jeune sur dix). Viennent ensuite les professionnels de l'orientation : le conseiller d'orientation ou le conseiller psychologique (PsyEN) est l'interlocuteur principal pour un jeune sur 10 et un interlocuteur parmi d'autres pour 30 % d'entre eux. Le rôle du conseiller d'orientation est plus important pour les diplômés de l'enseignement professionnel

(interlocuteur principal dans 13 % des cas contre 6 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur).

18 % des jeunes déclarent avoir eu recours à un coach en orientation. 7 % ont rencontré un coach payant et 11 % un coach gratuit. C'est le cas de 12 % des enfants d'employés mais de 22 % des enfants de cadres. Cette différence s'accroît si la prestation est payante. 16 % des enfants de cadre du privé ont recours à un coach payant. Le recours à un coach gratuit est plus habituel dans le secteur de la fonction publique. 18 % des enfants d'enseignants, d'infirmiers, etc. ont fait appel à un tel coach.

Parmi les jeunes qui ont rencontré un conseiller d'orientation, un sur deux (47 %) estime que la rencontre a été utile pour prendre une décision (inutile pour 49 %). Cet accompagnement est jugé moins utile par les profils issus de l'enseignement professionnel : 40 % seulement estiment que la rencontre a été utile, contre 47 % dans l'enseignement supérieur et 55 % des autres profils (diplômés du brevet ou sans diplôme). À titre de comparaison, le même pourcentage de jeunes (47 %) estime avoir été bien accompagné par son établissement scolaire.

Les rencontres avec des étudiants durant la scolarité ne sont pas systématiques. 26 % des étudiants ou diplômés du supérieur n'ont pas été en contact avec des étudiants du supérieur pendant leur scolarité (et 45 % des élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel).

Une petite majorité des jeunes, 47 %, considèrent que leur établissement scolaire leur a été utile pour l'orientation. Les jeunes filles sont en moyenne moins satisfaites de cet accompagnement (41 % contre 53 % pour les jeunes garçons) Les élèves de voie professionnelle s'estiment plus souvent bien accompagnés (52 %) que les élèves de voie générale (45 %) et technologique (46 %, mais seulement 9 % de très satisfaits contre 16 % pour l'ensemble).

Internet de plus incontournable pour l'orientation

69 % des jeunes ont cherché des informations en ligne. Les ressources web sont plébiscitées par les jeunes pour s'informer sur l'orientation : 39 % ont consulté un moteur de recherche, 33 % le site web de l'Onisep et 26 % le site de l'Étudiant. Le papier, autrefois prépondérant dans la recherche de la filière, est en net recul. 28 % des jeunes déclarent avoir consulté une des ressources papier proposées. Les plus jeunes, moins de 21 % n'utilisent que les ressources numériques pour chercher des informations sur leur future carrière. 11 % des jeunes déclarent ne pas avoir cherché d'information, avec des disparités selon la voie suivie. Ils sont seulement 6 % parmi les étudiants ou diplômés du supérieur et 16 % parmi les élèves ou diplômés de l'enseignement professionnel.

L'éloignement géographique est également un motif de renoncement en particulier pour les enfants vivant en milieu rural. 22 % des jeunes ruraux, contre 15 % de ceux habitant l'agglomération parisienne et 17 % dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants ont renoncé à leur choix du fait de difficultés de déplacement. La durée des études est un critère négligeable. Ainsi, 24 % des enfants d'employés ont renoncé

du fait des conséquences financières liées à la durée des études contre 15 % des enfants de cadres.

GOUVERNER LA FRANCE N'A JAMAIS ETE UNE SINECURE

Depuis 1949, l'Allemagne a connu huit Chanceliers quand en France plus de soixante gouvernements se sont succédé. Comme l'écrivait Prévost-Paradol, « *La Révolution française a fondé une société mais elle cherche encore son gouvernement* ».

La difficulté de gouverner n'est pas nouvelle en France. Elle est intrinsèque au pays. Elle est même une marque de fabrique. La III^e République a ainsi créé la légende des Gaulois battus par les Romains en raison de leurs divisions.

Les crises dynastiques, les trahisons, les putschs, les assassinats furent légions après la Révolution française comme jadis au temps des rois. Le rapport au pouvoir a toujours été complexe. La légitimité du pouvoir central a toujours été fragile. Les périodes de stabilité sont rares et courtes. A toutes les époques, dans notre pays, il est de bon ton de dénigrer et de calomnier les dirigeants. La nécessité de critiquer les prédécesseurs est également une tradition. Le concept de rupture, de table rase a toujours eu cours et cela sous tous les régimes.

Au Moyen Âge, les commentateurs qualifièrent ainsi toute une série de rois mérovingiens de « Rois fainéants », c'est à dire des rois qui ne font rien. Cette période court de 639 à 751. Elle est marquée par des règnes parfois brefs de souverains souvent très jeunes devant faire face à de nombreuses querelles de succession. L'appellation de rois fainéants est attribuée au biographe de Charlemagne, Eginhard. Elle servait à légitimer la prise de pouvoir par les carolingiens en dénigrant les mérovingiens. Il a écrit sur ce sujet que ces derniers « *n'avaient plus de rois que le nom, n'ayant accompli aucune réforme d'importance au cours de leurs règnes* ». Ce terme de roi fainéant fut également attribué à Louis V, dernier des rois carolingiens en France qui régna un an de 986 à 987. Dans les faits, l'épithète fainéant apparaît plutôt comme la conséquence de l'instabilité à la tête du Royaume.

La guerre de cent ans faillit voire la disparition de la France. De 1336 à 1475, le pays a été tout à la fois envahi par les Britanniques et en proie à d'importantes divisions. Cette guerre met en présence le Royaume de France et celui d'Angleterre mais c'est aussi une crise dynastique et sociale. Les campagnes ont subi durant ces cent longues années des chevauchées destructrices de la part des différentes armées les sillonnant. Les brigandages et l'insécurité ont marqué cette époque.

Cent dix ans après la fin de cette guerre, la France entre, à nouveau, dans une nouvelle période d'instabilité. En durant 36 ans, les guerres de religion (huit au total) mirent en danger l'unité du Royaume. L'opposition entre catholiques et protestants est tout à la fois une question de foi mais aussi une question de pouvoir politique. Ces guerres civiles plus ou moins attisées par les puissances étrangères voisines interviennent au moment où l'autorité royale est de plus en plus contestée. Quand Henri II meurt accidentellement le 10 juillet 1559, ses successeurs François II puis Charles IX sont trop jeunes pour pouvoir s'imposer. Ils ne peuvent pas empêcher les Français de s'entre-déchirer. Entre les deux camps belligérants, la reine-mère Catherine de

Médicis hésite entre tolérance religieuse et répression, ce qui ne fait qu'accentuer les tensions. Les Princes reprennent le contrôle de leur territoire et s'affranchissent de la tutelle royale. L'appel aux États Généraux est le symbole de la faiblesse des Rois qui tentent de consolider leur pouvoir en s'appuyant sur le clergé et sur la petite noblesse. Face à la menace espagnole, Henry IV réussit à remettre de l'ordre dans le pays en se convertissant au catholicisme, et cela jusqu'à la Fronde. La huitième guerre de religion prend fin en 1598.

50 ans après l'édit de Nantes, la France est une fois de plus menacée par la guerre civile. La fronde entre 1648 et 1653 met en présence les grands Princes de sang qui tentent de remettre en cause le pouvoir du Roi de France. Elle est aussi une crise sociale en raison des difficultés alimentaires et pécuniaires que rencontrent la population. La fronde trouve sa source dans la crise économique et l'augmentation de la pression fiscale en vue de faire face aux dépenses de la guerre de Trente Ans. Les dépenses de l'État ont été multipliées par cinq entre 1600 et 1650, quintuplement faisant suite à leur doublement entre 1515 et 1600. L'espoir de baisse de la pression fiscale, promise par la régente Anne d'Autriche après la mort de Louis XIII, s'est évanoui. La fronde prit fin avec l'avènement de la majorité de Louis XIV. Ce dernier conserva en mémoire qu'il dut fuir Paris en pleine nuit pour se réfugier dans le château de Saint-Germain-en-Laye qui n'était pas chauffé et dormir sur la paille. Cette expérience l'amena à se méfier de Paris. La construction du Château de Versailles est également une réponse à la fronde. Le monarque a voulu prouver aux nobles la toute-puissance du pouvoir central. Il a voulu les obliger à loger au château pour mieux les contrôler. Il les a asservis avec l'émergence du phénomène de cours que la France n'a jamais abandonnée depuis.

Le système de la monarchie absolue a fonctionné tant que le Roi pouvait distribuer des prébendes. Les difficultés budgétaires sous Louis XVI débouchèrent sur une instabilité ministérielle. L'incapacité à mener à leur terme les réformes du fait de l'absence de consensus, en particulier, chez les nobles, ainsi que la déconnexion de la Cour royale de la vie réelle du pays favorisèrent l'avènement de la Révolution.

De 1789 à 1815, la France s'essaya à la monarchie constitutionnelle, à la République, au régime d'assemblée, au directoire, au Consulat et à l'Empire. Les gouvernements comme les têtes tombèrent à un rythme soutenu sur fond de crise financière et de guerres internes et externes.

En 1815 et jusqu'en 1848, les monarchies d'Europe imposèrent la restauration afin de mettre un terme à l'esprit révolutionnaire et de conquête de la France. Cela n'empêcha pas les troubles comme durant les Trois Glorieuses de juillet 1830 qui ont abouti au remplacement de Charles X par Louis Philippe avec l'aval des puissances étrangères informées par l'inévitable Talleyrand. Durant la Restauration, la stabilité est toute relative, les tensions avec les assemblées s'ajoutant aux intrigues royales.

Au cours la II^e République qui a duré quatre ans, huit gouvernements se succédèrent. Sous le Second Empire, la stabilité s'est imposée avec quatre gouvernements, ce qui n'empêchèt pas des ajustements au fil de l'eau, avec plus de trente remaniements ministériels sur la période.

La III^e République qui demeure le plus long régime depuis la Révolution a compté 102 gouvernements durant les 65 années de son existence. Avec la IV^e République, face aux problèmes de la décolonisation, la ronde des gouvernements s'accélère. La durée de vie moyenne est alors de 6 mois. Si 1958 marque une rupture, au fil des années, la Ve République n'échappe pas à l'instabilité. Entre 1958 à 2007, cinq Présidents se succèdent, mais lors de ces douze dernières années, aucun Président n'a été reconduit conduisant à trois alternances successives. En outre au-delà de la relative stabilité présidentielle, l'instabilité est demeurée importante au niveau des gouvernements. Quand en Allemagne, un gouvernement dure le temps d'une mandature, en France, les changements sont incessants. 23 Premiers Ministres et 43 gouvernements se sont succédé depuis 1958. Le Gouvernement de Lionel Jospin a été le plus long de la Ve République, avant tout du fait de la cohabitation complexe avec le Président Jacques Chirac. En outre, de nombreux changements de ministres interviennent au fil de l'eau. Depuis 1997, la France a compté 15 ministres de l'économie différents quand l'Allemagne n'en a connu que 9. Si le Parlement en France a perdu son rôle de faiseur de roi, les élections nationales et locales ainsi que les affaires et la presse ont, ces dernières années, accentué le « turn over » ministériel. La pression médiatique, le rôle des sondages et toujours les phénomènes de cours rendent l'exercice du pouvoir de plus en plus délicat. Cette instabilité n'est pas spécifique à la France. L'Italie en est habituée. Avec l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, aux États-Unis non plus la stabilité n'est plus de mise au niveau des secrétaires d'État.

L'impopolarité du pouvoir n'est pas un phénomène nouveau en France. Des jacqueries aux « gilets jaunes » en passant par les ligues, le boulangisme, le poujadisme, ou bien encore les bonnets rouges, la liste est longue des mouvements ayant contesté la légitimité du pouvoir ou de ses décisions est longue. Sous la V^e République, de la fin de la guerre d'Algérie à 2002, la France a connu une période de relative tranquillité marquée néanmoins par Mai 1968. Les conflits étaient avant tout sociaux (les mineurs, la sidérurgie, les transports, les agriculteurs). Ils ne dégénéraient pas en crise politique comme sous les régimes précédents. Depuis 15 ans, les changements économiques et sociaux ainsi que les crises ont contribué à une segmentation accrue du pays. L'unité nationale déjà mise à mal lors des référendums sur le traité de Maastricht en 1992 et le Traité constitutionnel en 2005 est de plus en plus délicate à réaliser. Les oppositions se multiplient : la province contre Paris, le monde rural contre les métropoles, les banlieues contre tout le reste du pays, les retraités contre les actifs et inversement, les pauvres contre les riches, les classes moyennes contre les riches et les pauvres, les « écolos » contre les usagers de la voiture, etc. Cette fragmentation rend complexe l'élaboration d'une politique acceptable par une majorité. Les gouvernements ont opté pour l'impressionnisme en superposant des politiques pouvant plaire aux uns et autres au point de rendre l'ensemble illisible. L'accumulation de décisions contradictoires génère un scepticisme croissant dans l'opinion publique qui surinformée réagit en temps réel et de manière passionnée. Le populisme est la conséquence de la segmentation de la population. Les mots, les symboles comptent plus que les actes avec comme conséquence et risque majeur le fait que le populisme nourrisse le populisme. Aux États-Unis, Donald Trump a compris les ressorts de l'électorat américain en jouant sur la corde sensible du nationalisme et de l'isolationnisme. Preuve que les hommes font leur histoire mais ne savent pas l'histoire qu'ils font.

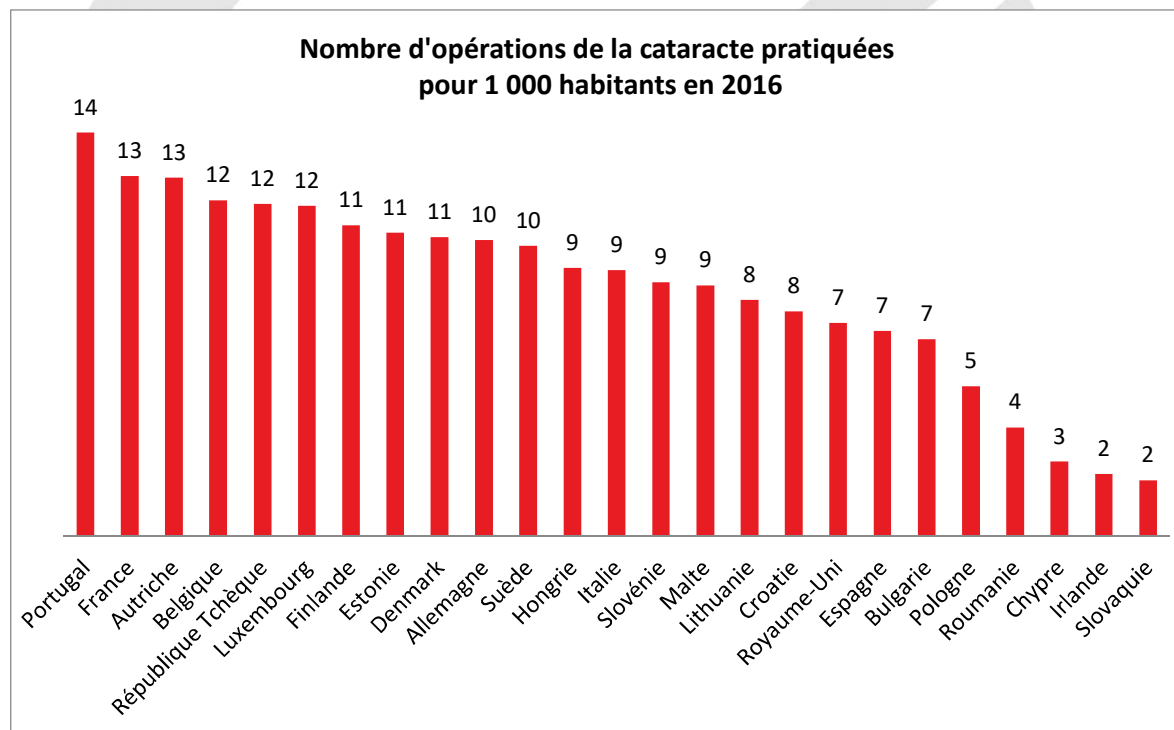
LE COIN DES GRAPHIQUES

PAS TOUS EGAUX DEVANT LA CATARACTE

La chirurgie de la cataracte est une procédure médicale courante impliquant l'extraction de la lentille d'un œil. Elle a été pratiquée environ 4,5 millions de fois en 2016 dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne (UE).

La proportion de la population opérée de la cataracte en 2016 variait sensiblement entre les différents États membres de l'UE. Dans la majorité des pays pour lesquels des données sont disponibles, il y avait entre 4 et 12 opérations pour mille habitants.

Le pays où le taux d'opérations de la cataracte est le plus élevé est le Portugal, avec 14 opérations pour mille habitants (d'après les données de 2015), suivi de la France et de l'Autriche, chacun avec 13 opérations pour mille habitants. Les taux les plus bas d'opérations de la cataracte en 2016 ont été observés en Irlande et en Slovaquie (2 opérations pour mille habitants) et à Chypre (3 opérations).



Source : Eurostat

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

LUNDI 14 JANVIER

Au Japon, les marchés sont fermés.

En **Chine**, sera connu le **résultat de la balance commerciale** de décembre.

MARDI 15 JANVIER

Pour **la France**, seront publiés **l'indice des prix à la consommation** de décembre (résultat définitif), **la situation mensuelle budgétaire de l'État** de novembre et **les créations d'entreprises** de décembre.

Pour **la zone euro**, sera communiqué **le résultat de la balance commerciale** de novembre.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **l'indice d'activité « Empire State »** de janvier et **les prix à la production** de décembre.

Mercredi 16 janvier

En **Chine**, seront publiés **les prix immobiliers** de décembre.

Pour **l'Union européenne**, seront connus **les résultats des immatriculations** de décembre et de l'ensemble de l'année 2018.

En **Allemagne**, **le résultat définitif de l'inflation** de décembre sera rendu public.

Au **Royaume-Uni**, sera publié le **taux d'inflation** de décembre.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les ventes au détail** de décembre, **les stocks et ventes des entreprises** de novembre et **l'indice NAHB du marché immobilier** de janvier. Sera communiqué le livre **beige de la Réserve fédérale**.

Jeudi 17 janvier

Pour la zone euro, le résultat définitif de l'inflation de décembre sera connu.

À Vienne, sera publié le rapport mensuel de l'OPEP.

Aux États-Unis, il faudra suivre les mises en chantier et les permis de construire de décembre. Il faudra également regarder l'indice d'activité « Philly Fed » de janvier.

Vendredi 18 janvier

Au Japon sera rendu public le taux d'inflation de décembre.

Au Royaume-Uni, il faudra regarder les ventes au détail de décembre.

Aux États-Unis seront rendus publics la production industrielle de décembre et l'indice de confiance du Michigan (première estimation) de janvier.

LUNDI 21 JANVIER

En Chine, sera attendu le résultat de la croissance du quatrième trimestre 2018. Seront également publiés la production, les ventes au détail et l'investissement de décembre.

Mardi 22 janvier

Au Japon, il faudra suivre la réunion de la banque centrale (également le 23 janvier).

À Davos, forum économique mondial jusqu'au 25 janvier.

Au Royaume-Uni, il faudra regarder les résultats de l'emploi (demandeurs d'emploi, taux de chômage et salaires) de décembre. La situation budgétaire de décembre sera également publiée.

En Allemagne, sera attendu l'indice ZEW sur le sentiment des investisseurs de janvier.

Aux **États-Unis** il faudra regarder **les reventes de logements** de décembre.

MERCREDI 23 JANVIER

En **France**, il faudra regarder **les enquêtes de conjoncture de l'Insee** de janvier.

Au **Japon**, le résultat de la **balance commerciale** de décembre sera connu.

JEUDI 24 JANVIER

Au **Japon**, sera publié **l'indice PMI Nikkei-Markit manufacturier flash** de janvier.

Les indices PMI, PMI IHS Markit flash pour la France, l'Allemagne et la zone euro de janvier seront rendus publics.

À **Francfort**, le **Conseil des gouverneurs de la BCE** se réunit avec la **fixation des taux** à l'ordre du jour.

VENDREDI 25 JANVIER

En **France**, sera communiqué **le nombre de demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle Emploi pour le quatrième trimestre.

Fin à Davos du Forum économique mondial (fin)

En **Allemagne**, sera communiqué **l'indice Ifo du climat des affaires** de janvier.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les commandes de biens durables et les ventes de logements neufs** de décembre.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros</i> 2017	2292	3 277	1 725	1 166	11 206	2 332
PIB par tête <i>En euros</i>	34151	39649	28494	25064	32862	35313
Croissance du PIB <i>En % - sept. 2018</i>	1,4	1,2	0,7	2,4	1,6	2,3
Inflation <i>En % - nov. 2018</i>	2,2	2,2	1,6	1,7	1,9	2,4
Taux de chômage <i>En % - nov. 2018</i>	8,9	3,3	10,5	14,7	7,9	4,1
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2017</i>	56,5	43,9	48,9	41,0	47,1	41,1
Solde public <i>En % du PIB 2017</i>	-2,7	+1,3	-2,4	-3,1	-1,0	-1,8
Dettes publiques <i>En % du PIB 2017</i>	98,5	63,9	131,2	98,1	88,9	86,3
Balance des paiements courants <i>En % du PIB - sept. 2018</i>	-0,6	7,8	2,8	1,2	3,3	-3,5
Échanges de biens <i>En % du PIB - sept. 2018</i>	-2,7	7,1	2,7	-2,4	1,9	-6,5
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2017</i>	3,1	8,3	2,9	1,8	26,0	2,5
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-48,6	-18,0	-36,6	-12,1	-24,6	-50,4

Source : Eurostat - Insee

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christophe Andersen

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet de la mention de la source : Cercle de l'Épargne.

Le Cercle de l'Épargne

104/110 Boulevard Haussmann • 75008 Paris

Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

contact@cercledelepargne.fr • www.cercledelepargne.fr

**Le CERCLE DE L'ÉPARGNE
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE
et de l'association d'assurés
AMPHITEA**